



Université Kofi Annan de Guinée,
B.P. 1367 Nongo, Conakry, Rép. de Guinée
Site : <http://www.univ-kag.education>

Appel à candidatures, emploi de Recteur

L'université Kofi Annan de Guinée (Conakry), établissement d'enseignement supérieur pluridisciplinaire de référence en Guinée, ouvre l'emploi de Recteur, pour remplacer l'actuel Recteur, en fin de mandat, selon les termes et conditions ci-dessous :

Responsabilités :

Le Recteur dirige l'Université sur le plan académique. A ce titre, notamment :

- Il met en œuvre l'ensemble des orientations, programmes et actions découlant des décisions du Conseil d'Administration ;
- Il préside le Conseil d'Université ;
- Il exécute les décisions du Conseil d'Administration et du Conseil d'Université ;
- Il veille à la bonne exécution du budget adopté par le Conseil d'Administration ;
- Il veille au bon fonctionnement de l'Université et au respect du règlement intérieur et des différents règlements des études, à l'observation des programmes et des horaires ;
- Il admet et exclut les étudiants conformément à la réglementation en vigueur ;
- Il exerce l'autorité administrative et hiérarchique sur les responsables des Facultés, Ecole, Institut, Départements, Services Communs d'Appui Scientifique et Technique, et l'ensemble personnels académiques et scientifiques ;
- Il propose au Président le recrutement et le licenciement des enseignants-chercheurs permanents, après avis du Conseil de composante et du Conseil d'Université ;
- Il propose au Président de nommer les Directeurs et Directeurs adjoints de composante et de mettre fin à leur mandat, après avis du Conseil d'Université ;
- Il nomme les Chefs de départements et de laboratoires, Directeurs de programmes d'études et met fin à leurs fonctions, après avis du Conseil de composante ;
- Il engage les enseignants vacataires, sur proposition du Directeur de composante, après avis du Conseil d'Université ;
- Il nomme les jurys d'évaluation des connaissances et d'examens, sur proposition des Directeurs de composantes ;
- Il coordonne, sous l'autorité du Président, les relations avec les partenaires nationaux et étrangers ;
- Il est responsable avec le Président du maintien de l'ordre dans les enceintes et locaux de l'Université et peut, en cas de nécessité, faire appel à la force publique ;
- Il est responsable avec le Président de la sécurité dans l'enceinte de l'établissement ;
- Sous réserve des activités de représentation du Président et en accord avec celui-ci, il représente l'Université dans toute manifestation publique.

Le Recteur exerce les prérogatives que lui délèguent le Président de l'Université, le Conseil d'Administration et le Conseil d'Université.

Exigences principales pour le poste :

- Enseignant de rang magistral (en activité ou récemment retraité) ;
- Une quinzaine d'années d'expérience de gestion au sein d'une structure d'enseignement supérieur et de recherche, particulièrement dans des fonctions de direction ;
- Connaissances en gestion administrative, financière et comptable d'une structure d'enseignement supérieur et de recherche ;
- Expérience d'une dizaine d'années en Afrique francophone et aptitude au travail en environnement multiculturel ;
- Connaissance du milieu universitaire international ;
- Qualités d'autonomie, de disponibilité, de dynamisme, de discrétion et de loyauté ; aptitude à travailler sous pression ;
- Excellent niveau en français.

Conditions d'exercice :

- Lieu d'affectation : Conakry (Guinée) ;
- Date de prise de fonctions : 1^{er} septembre 2018 ;
- Durée du mandat : 4 ans.

Dossier de candidature :

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer par courriel (en format PDF) :

- une lettre de motivation ;
- un CV détaillé précisant notamment les domaines de compétences et expériences (avec pour chacune d'elles, la durée et, si possible, l'adresse électronique d'une personne de référence).

au plus tard le vendredi 27 avril 2018,

à l'adresse ci-après : candidaturesrecteur@univ-kag.education

NB : Pour tous renseignements sur l'université Kofi Annan de Guinée, les personnes intéressées voudront bien se reporter au site : www.univ-kag.education